

Le siège de la Gestapo de La Madeleine (Lille)

Grégory CÉLERSE

Chercheur et historien local détaché
au Musée de la Résistance de Bondues

Je m'appelle Grégory Célerse. J'ai 37 ans et je vis à Lille dans le Nord de la France. J'ai suivi, il y a de cela quelques années, une licence d'histoire à l'Université de Lille 3. J'ai toujours été passionné par cette matière. J'ai décidé, un peu par hasard, de travailler sur un sujet compliqué mais nécessaire au devoir de mémoire : la Gestapo, aussi appelée police de sûreté allemande ou Sipo-SD. Je suis très heureux de pouvoir venir ici, devant vous, sur invitation de la Fondation Auschwitz, pour cette journée d'étude sur la Sipo-SD de Bruxelles. Je suis heureux qu'un travail commun puisse voir le jour entre nos deux territoires. En effet, je me suis souvent demandé pourquoi l'on abordait si rarement en Belgique la place du Nord-Pas-de-Calais au sein du Commandement militaire allemand de Bruxelles.

Pourquoi et comment ai-je été amené à travailler sur la police de sûreté allemande dans le Nord-Pas-de-Calais ? En 2005, après trois ans passés à l'étranger et de retour en France, je décide de m'intéresser à la Seconde Guerre mondiale au niveau local. Je me rends régulièrement à la bibliothèque de Lille pour y lire le *Grand écho du nord*, quotidien de ma région pendant l'Occupation. Lors d'une séance de lecture, je sens une présence derrière moi. Je fais la connaissance d'un homme d'un certain âge, qui aurait pu être mon grand-père. Il s'agit de Georges Bée. Ce dernier me raconte qu'il a eu l'occasion de jouer aux dés avec un des représentants les plus sinistres de la répression allemande dans le Nord-Pas-de-Calais. Il m'explique qu'il était âgé d'une vingtaine d'années et consommait une boisson dans un bar du centre-ville de Lille. Quand un inconnu en civil s'est présenté à sa table et lui a demandé s'il pouvait se joindre et jouer avec lui. Le jeune homme réalisa pendant la partie qu'il avait déjà vu le visage de son adversaire : il s'agissait du policier allemand Kurt Kohl. Dès lors, le jeune homme n'eut plus qu'une idée en tête : perdre pour ne pas mécontenter l'Allemand et éviter ainsi de provoquer sa colère. Mais Kohl ne fut pas dupe et réalisa que quelque chose perturbait le jeune homme. Il lui en fit la remarque sur un ton amusé puis quitta le débit de boissons. L'histoire en resta là. Étonné par ce récit, j'interroge Bée sur ce policier mais il n'en sait pas davantage. Tout juste me relate-t-il quelques anecdotes banales que je retrouverai par la suite, lors de mes recherches.

À partir du nom de ce policier, je décide de m'intéresser à ce personnage. Je réalise que son nom est souvent mal orthographié, voire complètement modifié. On lui prête également des grades et des fonctions qu'il ne possédait pas. Je contacte le Collège des procureurs royaux à Bruxelles après avoir réussi à remonter jusqu'à un certain Kurt Kohl ayant servi en Belgique. Mais j'apprends qu'il s'agit d'un homonyme ayant travaillé au groupe de la GFP 530 de la rue Traversière.

J'entame alors des recherches sur le service pour lequel Kohl travaillait. Je réalise alors que rien n'a jamais été écrit sur le sujet, hormis quelques lignes dans des livres concernant la Résistance. Je me rends à l'Université Lille 3 pour y rechercher une thèse ou une maîtrise. En vain. Je décide alors de consulter des documents aux Archives départementales du Nord à Lille, au Musée de la Résistance de Bondues, qui me semblent être les meilleurs lieux pour y trouver des informations complémentaires. Malheureusement, j'apprends que les archives de la Gestapo ont été brûlées en septembre 1944 au moment de la Libération et qu'il n'existe aucun document reprenant de façon pertinente l'organisation de la Sipo-SD de La Madeleine.

Je décide alors de travailler sur une base de données. Je collecte et rassemble les listes d'arrestations des résistants, des Juifs, des Tsiganes et des personnes arrêtées par les autorités allemandes pour des délits mineurs. Cette liste compte aujourd'hui plus de 9 500 noms. Grâce à cette base de données, je parviens à retrouver une demi-douzaine de témoins, résistants ou enfants de résistants arrêtés par la Gestapo. Ils acceptent, après de nombreuses prises de contact, de me rencontrer et de me raconter leur histoire.

Je me déplace également à Bruxelles au CEGES (Centre d'études et de documentation guerre et sociétés contemporaines) ainsi qu'au service des victimes, situé dans le même immeuble, square de l'aviation. J'y trouve quelques éléments pertinents. Mais pourquoi venir en Belgique ? Tout simplement parce que la Gestapo lilloise dépendait de la Gestapo de Bruxelles. En effet, le Nord-Pas-de-Calais a été rattaché dès juin 1940 au Commandement militaire de Bruxelles, sous les ordres d'Alexander Von Falkenhausen. Ainsi, les divers services allemands basés à Lille, qu'ils soient militaires, policiers ou politiques, étaient subordonnés à leurs homologues bruxellois.

En terme d'organisation, on ne retrouve pas au sein de la Sipo-SD lilloise, les sept bureaux du RSHA (Reichssicherheitshauptamt [Office central de la sécurité du Reich]) tels que l'on peut les trouver à Bruxelles ou à Paris. Les bureaux en place à La Madeleine sont le bureau III du SD, qui effectue une surveillance de l'opinion publique et de l'économie locale, et le bureau IV de la Sipo, plus communément connue sous le nom de Gestapo. Il s'agit de l'organe répressif de la police allemande. Au sein de ce bureau, il y a plusieurs sous-sections : une section antijuive, qui surveille également les agissements des ecclésiastiques, des francs-maçons et autres sociétés secrètes, une section Résistance communiste à partir de 1941 et enfin une section Résistance gaulliste pour traquer et arrêter les éléments ayant décidé de suivre le Général de Gaulle. Enfin, il existe un dernier bureau, qui en pratique travaille étroitement avec le bureau IV, il s'agit du bureau V de la Sipo, connu également sous le nom de Kripo ou Police criminelle.

Mais comment expliquer que les services ne soient pas tous représentés dans le Nord-Pas-de-Calais ? Ceci est probablement dû au contexte. Il y a, à mon sens, deux raisons à cela. La première concerne la lente mise en place de la police de sûreté. Effectivement, il a fallu du temps aux policiers pour se créer un réseau d'informateurs et d'agents. C'est un long processus. Mais il s'avéra terriblement efficace par la suite. La Résistance est également lente à s'organiser et dans les premiers mois de l'Occupation, elle est marginale et loin d'être structurée. La seconde concerne les relations entre la Police de sûreté et l'autorité militaire allemande. Une lutte intestine a lieu dans les différentes sphères du pouvoir nazi. L'armée et certains des officiers militaires ne veulent pas voir une émanation du parti, sa police politique, diriger les opérations de police. Dans un premier temps, la Sipo-SD va voir son action ralentie par l'autorité militaire. Puis au fur et à mesure des événements internationaux et de l'avancée de la guerre, la Sipo-SD va « se libérer » de la tutelle militaire et le rapport de force va complètement changer au profit de la Gestapo. En 1944, l'*Abwehr*, le service d'espionnage et de contre-espionnage militaire, va être absorbé par la police de sûreté allemande de La Madeleine.

Les effectifs sont également moindres mais les Allemands vont s'appuyer sur des collaborateurs et des sympathisants qui vont servir d'auxiliaires et d'informateurs. Parfois, ces agents au service de la police politique vont infiltrer des réseaux de Résistance.

Pendant l'Occupation, les Allemands ne prêtent que peu d'attention aux frontières administratives. Lorsque le besoin s'en fait sentir, ils arrêtent des citoyens en Belgique ou alors ce sont les services de la Sipo-SD de Bruxelles qui viennent procéder à des arrestations dans le Nord de la France. Mais l'on pourrait en dire autant de la Sipo-SD parisienne ou de la Sipo-SD picarde - notamment du bureau de Saint-Quentin dans l'Aisne - qui interviennent à de nombreuses reprises dans la Région Nord-Pas-de-Calais. Il est également intéressant de constater que le régime carcéral associe les prisons du Nord-

Pas-de-Calais et celles de la Belgique dans une unité commune, du moins dans le cadre des déportations. En effet, de nombreux résistants français connaîtront les cellules de la prison de Saint-Gilles ou encore les forts de Breendonk ou de Huy. Les populations juives du Nord-Pas-de-Calais comme leurs coreligionnaires de Belgique passeront dans la tristement célèbre caserne Dossin de Malines avant de terminer leur transit, pour la plupart d'entre eux, au camp d'Auschwitz.

Pour revenir à mes recherches, j'ai avancé de façon concrète lorsque j'ai pu consulter le procès des membres de la Gestapo de La Madeleine au Dépôt des Archives de la Justice militaire, situé au Blanc près de Châteauroux, dans le centre de la France. Enfin, je décide après de nombreuses difficultés de travailler sur les procès des agents et collaborateurs, français et belges, qui ont joué un rôle essentiel au sein de la police de sûreté allemande. Je prends pour cela rendez-vous avec le procureur de Lille, puis avec celui de Douai, qui est le service versant de ces documents qui ne sont pas encore accessibles au public. Je demande une dérogation générale en précisant bien que je ne révélerai aucun nom de justiciable, afin de ne pas porter atteinte aux descendants ou aux ayants droit. J'obtiens à partir de là un accès permanent aux dossiers. Récemment, j'ai obtenu l'autorisation de travailler sur les archives du SRPJ (Service Régional de Police Judiciaire) ainsi qu'en région parisienne au siège de la DCRI (Direction Centrale du Renseignement Intérieur), qui regroupe les anciens services des Renseignements Généraux et de la DST, la Direction de la Surveillance du Territoire.

Tout récemment, j'ai été contacté, après la sortie de mon livre sur le sujet, par la fille de Kurt Kohl qui n'a pas connu son père et qui a voulu en apprendre davantage en effectuant une recherche sur Internet. Elle a trouvé des articles de journalistes citant son père, puis mon nom. Karin a finalement décidé de me contacter. Après avoir pris le temps de faire connaissance, nous nous sommes mis d'accord sur deux choses. Primo, Karin Kohl a accepté de me fournir des photographies, des lettres écrites par son père ainsi que des bulletins scolaires qu'elle avait précieusement conservés. Secundo, j'ai accepté de lui parler de son père, étant donné ma bonne connaissance de ses agissements au sein de la Gestapo, et de lui révéler tout ce que je savais.

Fort de ces nouveaux éléments, j'ai décidé de préparer un second livre, sur lequel je travaille actuellement. Il ne s'agira pas d'une suite mais plutôt d'un complément à ce premier travail. Je vais relater d'autres enquêtes et affaires, traitées par la Gestapo de La Madeleine mais aussi par les services voisins comme la Gestapo de Bruxelles ou de Paris et les différents services de Picardie, que ce soit à Amiens, Saint-Quentin, Beauvais ou Charleville dans les Ardennes.

La dernière phase de recherche concerne les locaux occupés par la Gestapo. La police allemande s'est installée dans la banlieue lilloise dans une commune appelée La Madeleine. Je me suis rendu dans les trois immeubles occupés par ce service. C'est grâce à la gentillesse de locataires et de propriétaires que j'ai pu entrer dans les lieux. Ils étaient très intéressés et m'ont semblé friands d'anecdotes et d'informations. J'ai eu la chance de retrouver également la fille des concierges qui avait 13 ans au moment de l'invasion allemande et qui a vécu avec les policiers et officiers de la Gestapo. Elle servait quotidiennement les repas des membres de la Gestapo. Son récit me permet dès lors d'apprendre des informations inespérées grâce au dernier témoin de la vie courante du service de la Gestapo.

Concernant les bâtiments réquisitionnés par les Allemands, je remarque qu'ils ne portent aucune trace du passage de l'occupant. Du moins en façade. Il n'y a aucune mention, aucune plaque, aucune indication. Un témoin m'a expliqué récemment qu'après la guerre, un locataire avait interdit à son petit-fils de descendre dans les caves du 18 rue François de Badts, afin d'éviter à l'enfant de découvrir les traces de sang qui couvraient les murs des anciennes cellules de la police allemande. Mais je n'ai pu en apprendre davantage, les caves étant aujourd'hui individuelles et complètement réaménagées.

La seule trace visible du passage de la police de sûreté dans les trois immeubles madeleinois se situe au 20 de la rue François de Badts dans la cour intérieure du bâtiment. Cet immeuble offrait des logements de fonction aux policiers.

Lors de l'une de ces visites, j'ai été intrigué par une différence de coloration dans les briques rouges des murs de la cour, notamment par celles du mur mitoyen au numéro 18. Certaines briques étaient beaucoup plus récentes et l'on pouvait visiblement distinguer la forme d'une porte ainsi que la structure métallique encore incrustée dans la brique. J'ai alors cherché à savoir si ces éléments dataient de la période de l'Occupation ou s'il s'agissait d'une réparation postérieure à la guerre. Les témoignages d'un policier et d'une femme de ménage travaillant dans les locaux m'ont permis de réaliser qu'il s'agissait bel et bien du dernier « vestige » du passage de la Gestapo. En effet, le commandant du détachement lillois avait fait percer une porte entre son logement et la cour intérieure ainsi qu'un passage interne entre les bureaux des policiers et leurs appartements.

Si les locataires et les propriétaires eux-mêmes ignoraient complètement ces faits historiques, il n'en demeure pas moins que nombre d'entre eux connaissaient l'utilisation qui a été faite de leurs immeubles. Néanmoins, à ce jour, hormis les traces citées précédemment, il n'existe pas de plaques commémoratives rappelant les heures sombres de l'Occupation et les souffrances subies par de nombreux résistants, ce qui me semble important afin de rappeler à toutes et à tous que l'histoire fait partie de notre vie quotidienne et que nous nous devons de nous rappeler les heures glorieuses mais aussi les heures sombres de notre passé.